

ECOLE DE DANSE ARABESQUE

Isabelle GYÖRI

TARIFS 2026-2027, REGLEMENT INTERIEUR

TARIFS : ACADEMIE DE DANSE

CLASSIQUE - MODERN JAZZ - (30 séances - selon le niveau, la durée des cours varie de 1 heure à 1 heure 3/4)

1 cours par semaine	365 Euros/an
2 cours par semaine	645 Euros/an
3 cours	895 Euros/an
4 cours	995 Euros/an
Cursus (cours "illimités"- <u>programme composé avec Isabelle</u>)	1165 euros/an

Cours particulier à la demande	Une heure	75 Euros
	Une demi-heure	40 Euros

Formule "au ticket" (carte nominative)

10 cours (valable 6 mois*)	180 euros
20 cours (valable 12 mois*)	350 euros

* a compter de la date d'achat

CLASSIQUE et JAZZ pour les PETITS (30 séances de 3/4 d'heure)

(Classe Eveil 4/5ans - cours de 3/4 d'heure)

1 cours par semaine	325 Euros/an
2 cours par semaine	605 Euros /an

INSCRIPTIONS

Dossier d'inscription complet

- Un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur se substitue au certificat médical <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824>
- Une attestation d'assurance "extra-scolaire" sera exigée à chaque rentrée scolaire pour les élèves scolarisés. Une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Dommages Corporels (généralement inclus dans votre police d'assurance habitation ou extra-scolaire type "RAQVAM") sera exigée pour les élèves non scolarisés, adultes...
- Votre inscription en ligne <https://arabesqueinscription.vercel.app>

Toute année commencée est intégralement due, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées. Toutefois dans certains cas (maladie, classe de découverte scolaire ...) en fonction des possibilités et en accord avec le professeur, elles pourront être rattrapées uniquement sur la saison en cours.

L'adhésion à l'Ecole Arabesque est annuelle. En aucun cas, il ne sera procédé au remboursement des cours si ceux-ci ne peuvent être assurés pour des raisons imprévisibles et extérieures.

L'Ecole Arabesque fera ses meilleurs efforts afin de proposer un calendrier de rattrapage de ces cours non assurés ou une connexion à des cours en visio.

Il est toutefois possible de prendre des cours au ticket.

Pour permettre aux familles et élèves d'équilibrer leur budget, nous offrons 2 solutions de paiement :

- le paiement annuel lors de l'inscription en début d'année scolaire - le règlement par virement doit être fait dans sa totalité, en une seule fois, à l'inscription, avec un intitulé précis du nom de l'élève.

- le paiement en établissant plusieurs chèques (au maximum 3 pour les forfaits 1 et 2 cours/semaine - jusqu'à 10 pour les forfaits 3 cours et cursus ou les familles) rédigés à la même date, remis lors de l'inscription et déposés selon l'échéancier. Il s'agit là exclusivement d'une facilité de paiement et non d'un abonnement.

Pour les nouveaux adhérents :

- l'encaissement du premier chèque s'effectue après le premier cours - passé ce cours, la totalité de l'année est dûe

Comment inscrire votre enfant ? Notre guide étape par étape

Pour finaliser l'inscription de votre enfant, tout se déroule en ligne en quelques étapes simples :

1. **Création du compte** : Rendez-vous sur notre plateforme pour créer votre compte parent. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation pour l'activer.
2. **Fiche élève** : Une fois connecté, créez la fiche de votre enfant en veillant à sélectionner le niveau et le cours préalablement convenus avec Isabelle.
3. **Documents obligatoires** : Téléchargez directement sur la plateforme l'attestation d'assurance ainsi que le certificat médical de l'élève.
4. **Validation et règlement** : Le statut de l'élève sera validé dès réception du règlement de l'année.
5. **Confirmation finale et attestation CE** : Une fois le statut validé, vous recevrez un e-mail de confirmation vous informant que votre enfant est officiellement inscrit. À ce moment-là seulement, votre attestation d'inscription et de règlement pour le CE sera disponible en téléchargement sur votre compte.
6. **Signature** : Pour finir, il vous faudra imprimer cette attestation et venir la faire signer à l'école de danse auprès d'Isabelle.

EQUIPEMENT

COURS DE DANSE CLASSIQUE : Tenue imposée (indiquée à l'inscription) composée d'un justaucorps (couleur imposée) collant et chaussons de 1/2 pointes - Cheveux tirés en chignon

Les guêtres, pulls et sweat-shirts ne sont pas tolérés : seul le cache cœur rose pour les cours de Pré-ballet, P1 et P2 est permis ainsi que le collant de chauffe pour les cours Moyen, Intermédiaire et Avancé

Pour l'achat de chaussons de pointes : s'adresser à Isabelle

COURS DE JAZZ : Tenue libre en cours ados et adultes - imposée pour les cours enfants (leggings noir tee-shirt ou justaucorps couleur imposées - cheveux attachés)

Bien que la tenue de danse réglementaire soit exigée tout au long de l'année, il est indispensable de l'adapter aux conditions climatiques pour le confort et le bien-être de votre enfant. Ainsi, **en cas de fortes chaleurs**, les élèves sont exceptionnellement autorisés à ne pas porter de collants (les jambes peuvent restées nues). À l'inverse, **en cas de grand froid**, nous vous encourageons à remplacer le collant de danse fin habituel par un collant en laine plus épais, et à glisser un petit tricot fin (type sous-vêtement thermique) sous le cache-cœur. Ces mêmes adaptations s'appliquent également pour les cours de Modern'Jazz. Nous vous remercions par avance de veiller à ce que votre enfant soit équipé de manière adaptée afin qu'il puisse danser dans les meilleures conditions possibles.

LE SPECTACLE

Chaque année, l'école de danse propose un spectacle de fin d'année; les frais liés à cette représentation sont en sus, à la charge des parents.(Location de costume auprès de l'école de danse et places pour la représentation)

PREPARATION AUX CONCOURS ou EXAMENS

Les élèves inscrites en cursus pourront, sur décision des professeurs être présentées à des concours. L'objet des cours collectifs n'étant pas de préparer à ces épreuves, celle ci se fera principalement lors de stages sur w.e. ou vacances scolaires ou en cours particuliers (ces prestations font l'objet d'une tarification particulière)

FILMS ET PHOTOS

Lors des représentations ou en cours, les élèves sont susceptibles d'être photographiés ou filmés. Les clichés appartiennent à l'école de danse et pourront, sans contrepartie, être utilisés pour le site ou la page Facebook ou Instagram.

ABSENCES

Les cours ne peuvent en aucun cas être remboursés mais peuvent être rattrapés en accord avec le professeur durant le trimestre en cours. Une présence régulière aux cours est indispensable à la qualité de l'enseignement .

CONGES

Les vacances de l'école de danse suivent le calendrier scolaire. Il est prévu 30 semaines de cours. La rentrée est anticipée ce qui laisse la possibilité à la direction de poser deux à trois semaines de congés supplémentaires ou de palier à d'éventuelles absences en cas de maladies.

HORAIRES

Merci de prévoir environ dix minutes d'avance pour changer les enfants ; Les horaires indiqués ci après étant ceux de début des leçons. En dehors des horaires de cours, les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents.

Ces horaires sont susceptibles de légères modifications à la rentrée en fonction des inscriptions

ASSURANCE

L'élève fournit une attestation d'assurance. En cas d'accident ou de vol , l'école ne peut être tenue pour responsable